Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20261023-B_2026_035-DE

# Bureau Communautaire du 22 octobre 2026 Délibération n°B_2026_035

L'an deux mille vingt six, le vingt deux octobre à 14 heures 00 le Bureau Communautaire légalement convoqué le 16 octobre 2026, s'est réuni à OBC-Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 16 octobre 2026

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 10

**Etaient présents (9) :**
STRICOT Gaëlle, COWET Vincent, GENOUEL Fabrice, HOURMAND Sylvie, MARCY Christelle, GUEGAN Rozenn, NAEL David, LE POGAM Marion, GUE Thierry

**Absents excusés (1) :**
HERVE Muriel

**Secrétaire de séance :** M. David NAEL

**Objet : - Administration générale - Groupement d'achat réseaux et mutualisation**

Afin de répondre aux besoins de sécurisation de ses réseaux télécoms, internet et réseaux privés, et permettre une mutualisation de moyens techniques avec ses communes, de l'Oust à Brocéliande communauté souscrit pour l'ensemble de ses membres au marché CANUT ACQUISITION ET MISE EN ŒUVRE DE MATÉRIELS DE RÉSEAUX ET DE SOLUTIONS DE SÉCURITÉ, MAINTENANCE ET PRESTATIONS ASSOCIÉES qui prendra effet à échéance du M2201 le 5/02/2027. L'échéance de ce nouveau marché est fixé au 7/10/2029. Parmi les lots ci-dessous, 2 lots répondent directement à nos besoins : les lots 12 et 9

Lot 1 - Fourniture, installation, évolution et maintenance de solutions d'infrastructures réseau HPE ARUBA - SCC
Lot 2 - Fourniture, installation, évolution et maintenance de solutions d'infrastructures réseau CISCO - COMPUTACENTER
Lot 3 - Fourniture, installation, évolution et maintenance des solutions d'infrastructures réseau ALCATEL LUCENT ENTERPRISE- RESADIA
Lot 4 - Fourniture, installation, évolution et maintenance de solutions d'infrastructures réseau EXTREME NETWORKS - SPIE
Lot 5 - Fourniture, installation, évolution et maintenance de solutions d'infrastructures réseau ARISTA NETWORKS - NXO
Lot 6 - Fourniture, installation, évolution et maintenance de solutions d'infrastructures réseau JUNIPER NETWORKS - NXO
Lot 7 - Fourniture, installation, évolution et maintenance de solutions d'infrastructures réseau HUAWEI - SPIE
Lot 8 - Fourniture, installation, évolution et maintenance de solutions d'infrastructures réseau NOKIA - NXO
**Lot 9 - Alternatives aux lots 1 à 8 (approche alternative avec ALLIED TELESIS et D-LINK) - NXO**
Lot 10 - Fourniture, installation, évolution et maintenance de solutions de sécurité FORTINET - NXO
Lot 11 - Fourniture, installation, évolution et maintenance de solutions de sécurité PALO ALTO NETWORKS - NOMIOS
**Lot 12 - Fourniture, installation, évolution et maintenance de solutions de sécurité STORMSHIELD - TIBCO**
Lot 13 - Solutions de sécurité alternatives aux lots 10 à 12 (approche alternative avec CHECKPOINT et SOPHOS) - RESADIA
Lot 14 - Fourniture et installation de câblage courants forts et courants faibles et accessoires - INTERDATA – AXIANS

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20261023-B_2026_035-DE

Le montant maximum estimé pour le lot 9 est de 59 000€ HT.

Le montant maximum estimé pour le lot 12 est de 167 000€ HT.

La Présidente rappelle que les Systèmes d'Information ont été inscrits dans la perspective de mutualisation entre les communes, les syndicats, les partenaires et OBC. L'EPCI dispose en effet d'une expertise métier qui accompagne la montée en compétences des agents et facilite la mise en conformité des Systèmes d'Information tout en apportant des améliorations fonctionnelles ; comme ici par le recourt à un marché mutualisé sur la plateforme CANUT.

Pour rappel le groupe de travail, constitué pour suivre cette mutualisation, a formalisé comme conditions d'accès à la mutualisation :

- la conduite préalable d'un audit de sécurité avec la cellule Presansce 56, proposé gratuitement ;
- la conduite d'un audit complet du Système d'Information de la commune ou du syndicat par le service informatique de l'OBC selon les modalités précisées dans la « Convention audit OBC » annexée à la délibération : [C_2023_125_B - NTIC convention mutualisation SI OBC] ;

Le fonctionnement suivant est proposé au Conseil Communautaire pour permettre une première réponse technique pour les communes et partenaires qui le souhaitent, à cette fin il est nécessaire de :

- Valider l'avenant à la Convention [C_2023_125_B - NTIC convention mutualisation SI OBC] définissant les conditions d'accompagnement proposées par l'OBC à ses membres et partenaires (annexe1) ;
- Valider la convention [CANUT_RESEAUX_SECURISES_Convention_MAD_V6] pour ouvrir le marché à l'OBC et ses membres (annexe 2) ;

Ces pièces sont annexées à la présente délibération.
Le paiement annuel correspondant à l'adhésion d'OBC et de ses communes s'établit selon les tarifs ci-dessous. La grille d'adhésion annuelle s'ajustera au nombre total de marchés souscrit en propre et/ou avec ses membres. En l'occurrence 2 accords-cadres.

| Coût annuel par groupe de structures* | < 50 structures |
|---|---|
| Groupe de structures | Total HT |
| 1er accord-cadre | 1 500 € |
| 2 accords-cadres remise 2% | 2 940 € |
| 3 accords-cadres remise 4% | 4 320 € |
| 4 accords-cadres remise 6% | 5 640 € |
| 5 accords-cadres remise 8% | 6 900 € |
| 6 accords-cadres remise 10% = PLAFOND | 8 100 € |

*Groupe de structures : Métropoles, CA, CC, Syndicats Mixtes, OPSN, etc.

La signature de cette délibération permettra à réception de la convention signée, **aux communes membres telles que listées en annexe 2 ayant également délibéré**, de recourir aux 14 lots du marché et ce jusqu'en octobre 2029. Les prestations pourront durer selon les modalités du marché soit 5 ans après la commande initiale pour le lot 12. Le Service Informatique de l'OBC pourra à leur demande les assister dans la définition de leurs besoins.

La prise en charge des frais liés à la contractualisation est assumée par OBC, sans conséquence financière pour les communes.

**Le Bureau communautaire est invité à se prononcer sur :**

- **la convention de mutualisation CANUT.**
- **l'avenant à la convention C_2023_125_B - NTIC convention mutualisation SI OBC**

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20261023-B_2026_035-DE

- **l'autorisation de la Présidente à signer les documents afférents.**

**Le Bureau Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente
Madame STRICOT Gaëlle

